

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des ruchers ; La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES DES RUCHERS

HIVERNAGE SUR LE MIELLAT

La récolte sur sapin rouge en 1968, laissera aux apiculteurs un souvenir néfaste. Jugez plutôt : en juillet les hausses et corps de ruches étaient quasi pleins d'une substance cristallisée, impossible à extraire, malgré tous les trucs et les tours de force. Il a fallu enlever les hausses plus que pleines, les mettre à l'abri des rongeurs et de la fausse teigne. Les corps de ruches étaient garnis jusque dans les moindres recoins. Le sirop donné en nourrissement l'automne était refusé faute de place. Dans ces conditions que retrouverions-nous au printemps ? Le résultat ne s'est pas fait attendre : dès les premières sorties de propreté, l'abeille y laissait tous ses organes, et celles d'entre elles qui n'ont pu accomplir cette première sortie ont laissé sur les cadres et les parois des ruches une teinture et une infection qu'il faudra faire disparaître avant de les repeupler. Et les jours déments c'est la sortie des cadavres jusqu'au moment où toute activité cesse. Le résultat se solde par les trois quarts des colonies périses, et celles qui semblent encore présenter une vitalité réduite, auront du mal à retrouver une bonne santé. D'aucuns me diront qu'il aurait fallu retirer ces cadres pleins et les remplacer par des vides. Cela fut fait avec la réserve de cadres vides qui malheureusement n'était pas suffisante. J'ai vu en 1938 le même phénomène se produire sur une échelle plus réduite ; avec les colonies restantes il fut possible de faire des élevages qui ont complété les vides, et l'automne ce fut un beau paquet de jeunes majestés qui ont affronté avec courage et santé la nouvelle campagne. Espérons que cette année il en sera de même et qu'au printemps prochain les ruches laissées vides par cette manne désastreuse auront retrouvé vie et santé. Ce ne sera alors plus qu'un mauvais souvenir.

A. G.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† ERNEST LIRON

A Morges est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Ernest Liron. Instituteur retraité, il n'est pas resté inactif. Il était membre de nombreuses sociétés et organisations morgiennes, notamment de la section d'apiculture de Morges et environs dont

il a été durant de nombreuses années caissier et ensuite président. Il avait aussi fonctionné comme inspecteur de ruchers. En compensation des services rendus il avait été acclamé président d'honneur.

C'était un homme dévoué, jovial, plein d'humour, qui nous mettait toujours à l'aise lors de nos rencontres.

Aux membres de sa famille nous exprimons notre sincère sympathie.

A. P.



† EUGÈNE ROSSIER
Section de Marly

Nombreux étaient ceux qui s'étaient retrouvés le mercredi 19 mars en l'église de Marly, afin de rendre un dernier hommage de reconnaissance à notre ami Eugène Rossier. Si nous disons reconnaissance, le mot n'est pas trop fort pour qui a connu cet homme et tout le bien qu'il a apporté à l'apiculteur et plus spécialement à la société de Marly et environs.

Membre fondateur de notre société, il prenait place dans les rangs du comité de 1948 à 1964, occupant durant 12 ans le poste de vice-président. C'est en 1964 aussi que la société se faisait un plaisir de le nommer membre d'honneur. Dernièrement, soit le 16 février 1969, il recevait le diplôme pour ses 40 ans de sociétariat. Tout cela représentait beaucoup d'efforts et de dévouement, surtout quand on sait que l'apiculture ne représentait pas uniquement son seul travail accessoire.

Chef de train, Eugène Rossier, était un homme pour qui la ponctualité était de rigueur. Serviable, aimable, il faisait bon s'entretenir avec lui. En amoureux de la nature, il s'était acquis une demeure aux abords de la Gérine. Avec ses arbres, son jardin et son rucher, cet endroit devenait un petit paradis où régnait toujours l'ordre et la propreté.

La société de Marly perd un de ses pionniers, mais pensant à tout, Eugène Rossier nous a laissé un successeur qui suit activement ses traces. Ainsi, le paradis des « Fontanettes » restera ce qu'il est et les abeilles bourdonneront encore longtemps sur les bords de la Gérine.

A sa famille si durement éprouvée, nous présentons nos sincères condoléances.

H. G.

ADIEUX A MONSIEUR EUGÈNE ROSSIER

La vaste église paroissiale de Marly-le-Grand était comble, mercredi après-midi 19 mars, où M. l'abbé Boschung, révérend curé, célébrait l'office d'enterrement pour M. Eugène Rossier, enlevé, durant la messe de dimanche, à l'affection des siens et de ses très nombreux amis.

Père de famille attentionné, il éleva trois fils et une fille dans le respect des principes chrétiens. Il avait eu l'immense chagrin de perdre subitement, il y a trois mois, son fils Vincent, terrassé par une maladie qui ne pardonne pas, ce qui, sans doute, a hâté sa fin.

Chef de train retraité, il fut l'exemple, durant toute sa vie, d'une ponctualité proverbiale. Qui ne l'a pas croisé, à toute heure du jour et de la nuit, et par tous les temps, allant à bicyclette, entre son domicile de Marly et la gare de Fribourg, prendre son service sur le train qui n'attend pas.

Aimable avec tout le monde, prêt à rendre service, il fut toujours agréable et dévoué envers tous ceux qui eurent recours à lui, tant dans l'exercice de ses fonctions professionnelles qu'avec les personnes les plus humbles de sa commune de Marly-le-Grand.

Pendant plus de 20 ans, il collabora au bien public comme conseiller communal. Ses avis réfléchis, émanant de son bon sens et de sa grande expérience des gens et des choses, furent toujours grandement appréciés. Il présida avec compétence le comité de direction de la Société coopérative de Marly, aux succès commerciaux de laquelle il contribua dès sa fondation, lui donnant, toujours dans l'idée de venir en aide aux gagne-petit, le brillant développement dont elle jouit aujourd'hui.

Bon camarade, collègue de travail loyal et fidèle, estimé de tous, il ne comptait que des amis. Ceux-ci avaient toujours plaisir à le retrouver dans sa modeste propriété des bords de la Gérine où, dans ce petit univers de fleurs, d'abeilles et d'oiseaux, il consacrait ses loisirs à l'apiculture, à l'arboriculture, heureux qu'il était d'être resté si profondément attaché à la terre et au pays.

Les intimes qui, de plus près, ont pu assister à cet émouvant adieu, ont observé, sous les premiers rayons du soleil printanier, ce vol de centaines d'abeilles, parties de ses ruches toutes proches, venir déposer un dernier baiser sur les fleurs recouvrant la voiture funéraire de celui qui fut leur ami.

H. N.

† M. Jean Reubi

Mardi 4 février, une assistance très nombreuse rendait les derniers devoirs à M. Jean Reubi, décédé à l'âge de 80 ans. Son départ affecte tous ceux qui ont approché cette belle personnalité qui laisse dans le village auquel il fut profondément attaché un souvenir qui n'est pas près de s'éteindre. Il y a près de quarante ans que M. Jean Reubi arrivait à Onnens où il était nommé chef de gare. Il ne se contenta pas d'accomplir son service, mais s'intéressa aussitôt à la vie de son village, et y prit une part très active. Son caractère ouvert, son intelligence clairvoyante et son abord agréable lui attirèrent la confiance de la population. Il présida la commission scolaire, et fut un membre écouté du Conseil général. Grand ami de la nature, il connaissait à son contact des heures enrichies de sa vie. Apiculteur de grande expérience, chasseur estimé de ses pairs, il était profondément attaché à ce coin de pays d'Onnens. M. Jean Reubi, personnalité attachante, connaissait l'estime amicale et respectueuse de toute la population et de tous ceux qui l'ont approché. On n'oubliera pas à Onnens et dans la région, M. Jean Reubi citoyen d'élite éminemment sympathique. M. Jean Reubi avait pris sa retraite en 1947. Il avait pris à cœur le développement du Crédit mutuel de son village qui connut grâce à sa direction et à ses conseils, une extension réjouissante.



† JULIEN PARÉAZ

Le vénéré doyen de la section de Nyon n'est plus, s'étant doucement éteint à l'âge de 91 ans.

Julien Paréaz fut membre de sa section pendant soixante-cinq ans, dont trente ans comme caissier. Soixante-cinq ans d'intense activité, ayant possédé jusqu'à 350 ruches, soixante-cinq ans de fidélité à toutes nos manifestations, jusqu'au jour où, il y a deux ans, un malencontreux accident vint mettre un terme à cette activité d'en réalité trois quarts de siècle, puisqu'il avait acquis sa première colonie en 1892.

Il était le dernier à avoir siégé dans des assemblées de section aux côtés d'Edouard Bertrand, et le dernier survivant d'une phalange de courageux pionniers qui, sous l'égide du « Père de l'Apiculture romande » sut donner un essor remarquable à l'apiculture dans l'Ouest vaudois.

La simplicité, la cordialité, la bonté de notre vénéré collègue lui susciterent de nombreuses et solides amitiés. En juin dernier, nous eûmes la joie d'organiser une fête en l'honneur de ses 90 ans. Ce furent près d'une centaine d'amis qui vinrent de près et de loin lui apporter leur témoignage d'affectionnée estime.

Cher et vénéré collègue, tu as bien mérité de l'apiculture romande. Que ta famille veuille encore trouver ici l'expression de notre vive et respectueuse sympathie.

E. B.

Communiqués

Section d'apiculture de l'Orbe

Dans son assemblée générale du 28 mars, la section d'apiculture de l'Orbe a décidé que, pour ses membres, et pendant la saison apicole 1969, le contrôle du miel aurait lieu chaque dernier samedi du mois, soit les **31 mai, 28 juin, 26 juillet, 30 août** et éventuellement le **27 septembre**.

Pour l'opération, s'adresser à Roger Cuendet, apiculteur, 1446 Baulmes. Téléphone (024) 3 41 33.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous informons tous les membres de la société que notre course annuelle prévue pour le 25 mai prochain est, pour des raisons indépendantes de notre

volonté, annulée. Elle est remplacée par une sortie en Valais, en date du 22 juin 1969. De plus amples détails vous seront communiqués en temps utile.

Le comité.

Section de Cossigny

Les apiculteurs désirant suivre un cours d'élevage de reines sélectionnées sont priés de s'inscrire auprès de leur président, tél. 87 18 43.

Section de Moudon et environs

Recommandation est faite à tous les membres de s'en tenir aux différentes circulaires qui leur seront transmises sous peu pour les différents points suivants : a) sucre ; b) contrôle du miel 1969 ; c) sortie d'été et enfin d) cours de conseiller apicole 1969.

Les délais d'inscription et de souscription seront impitoyablement respectés, afin de permettre le bon ordre dans tout ceci.

Nous comptons sur une parfaite compréhension de tous nos membres, qui nous le savons, auront à cœur de faciliter le travail de leur comité. Merci d'avance.

Le comité.

Comptes rendus

Section des Alpes

Les membres de la section des Alpes étaient convoqués pour le dimanche 16 mars, à Aigle, au local habituel, l'Hôtel de l'Etoile. D'emblée, nous devons constater combien ce rendez-vous a été respecté, puisque 108 membres ont bien voulu répondre à l'appel du comité. Et pour celui-ci, c'est une grande satisfaction et un bel encouragement, que de voir accourir, ces membres du Mont-Pèlerin, de la Riviera, des Ormonts, de Leysin, des Diables, de Bex, des Posses ou de Villars.

Après avoir respecté le quart d'heure vaudois, le président ouvre la séance en souhaitant la plus cordiale bienvenue à tous les participants. Il salue avec un plaisir particulier nos membres d'honneur, MM. Jean Borloz, Louis Roussy et Louis Mages. Dans cet ordre d'idée, il s'en voudrait d'oublier les nombreuses dames présentes, et spécialement M^{me} Sophie Delacrétaz, des Pars, qui, malgré ses huitante ans passés, tient aux couleurs de sa société. Il a une pensée de sympathie pour nos malades, pour tous ceux qui ont bien voulu s'excuser.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée d'automne ne donne lieu à aucun commentaire. La rédaction de ce P.V. est acceptée et les remerciements d'usage adressés à son auteur. C'est avec empressement et beaucoup de plaisir que nous acceptons six nouveaux membres, dont quelques-uns sont présents. Ils sont acclamés, félicités, et le président souhaite qu'ils trouvent parmi nous, toutes les satisfactions escomptées.

Dans un large tour d'horizon, le président commente les délibérations des assemblées de la F.V. et de la S.A.R. Lors des assises de la F.V., M. Félix, président, a fait ressortir tout le travail qui sera exigé par l'élaboration de l'application de la loi fédérale sur les épizooties et la coordination de celle-ci avec les autres cantons. Il y avait lieu de repourvoir la place vacante de M. Georges Aubert, nommé inspecteur cantonal des ruchers. L'assemblée a porté son choix sur le candidat de notre section, en la personne de votre serviteur. Vous trouverez dans notre journal les délibérations de la S.A.R., mais relevons la belle marque d'estime et de confiance faite à M. Robert Bovey, président central, lors de sa brillante réélection.

La sortie d'été aura lieu le dimanche 1^{er} juin, au rucher de notre vice-prési-

dent, M. Adrien Cherix, à Bex. Tous les débutants auront une belle occasion de parfaire leurs connaissances au contact du maître de céans.

La course annuelle aura lieu le dimanche **29 juin** prochain. Tous les membres seront avertis par circulaire individuelle. D'ores et déjà, veuillez réserver cette date.

Notre nouvelle rubrique : Questionnez... ne provoqua pas de nombreuses discussions. Notre membre d'honneur, Louis Roussy, se chargea de donner les explications souhaitées. Le président distribua les nombreuses récompenses de la S.A.R. pour vingt-cinq et quarante ans d'activité. Tous les bénéficiaires furent unanimes à reconnaître que les nouvelles récompenses ne remplacent pas les anciennes !

L'ordre du jour épousé, la vente des billets de tombola par quelques dames se fit dans une belle ambiance. Ce moment permit à chacun de fraterniser, et de magnifiques lots vinrent récompenser les plus chanceux.

A. Paroz.

Section Erguel-Prévôté

La société d'apiculture Erguel-Prévôté a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 22 février à Sonceboz. C'est devant une soixantaine de membres que le président, M. Henzi, ouvre la séance.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu par M. Houriet et accepté sans observation.

Le président présente son rapport pour l'année 1968. L'effectif de la société se monte à 216 membres. Il rappelle le décès de M. Joseph Etique et l'assemblée se lève pour honorer sa mémoire. Quatre nouveaux membres sont venus grossir nos rangs au cours de l'exercice. L'année 68 a été bonne malgré le grand nombre d'essaims. Le jeu pronostic du cochon a laissé un bénéfice de 1806 francs. MM. Hauri et Bandelier sont remerciés pour leur dévouement à cette action. Le comité a tenu trois séances au cours desquelles régna un esprit de bonne camaraderie et de franche collaboration.

C'est à notre société d'organiser la rencontre bisannuelle de la Fédération jurassienne. L'état de notre caisse est satisfaisant et le caissier est remercié. Le rapport est approuvé par l'assemblée. M. Georges Vuilleumier, notre caissier, présente son rapport. Notre fortune s'est augmentée de Fr. 2000.— environ et notre argentier est vivement remercié et applaudi pour son bon travail.

Trois membres sont désignés comme délégués à la SAR ainsi que trois comme délégués à la Fédération jurassienne.

M. Paul Aeschlimann est nommé comme inspecteur et M. Anklin est élevé au rang de membre d'honneur. Le programme d'activité pour 1969 sera à peu près le même qu'en 1968. Il est établi un programme pour la rencontre de la Jurassienne. Elle aura lieu en juin.

Quelques considérations sont données sur la santé de nos abeilles. M. Schneider du Liebefeld nous apprend que des cours seront organisés en 1969 pour les inspecteurs des maladies des abeilles.

Il est rappelé le recrutement de nouveaux membres pour donner à la société un nouvel élan. Le président clôture la séance à 17 heures en souhaitant à chacun un bon retour dans son foyer.

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Rapport de l'assemblée générale annuelle des délégués de la FVA tenue à Lausanne, le samedi 22 février 1969

C'est pour 14 heures qu'étaient convoqués les différents délégués de toutes nos sections vaudoises, venus très nombreux et avec enthousiasme des différents points cardinaux de notre canton.

Après un rapide contrôle des délégués, la présence de nos deux présidents d'honneur, MM. Goney et Sueur, est relevée à la satisfaction de tous, de même que celle de MM. Bovey, président SAR, et Merminod, caissier SAR.

C'est alors le tour de notre nouveau secrétaire, de présenter la lecture de son premier procès-verbal, qui, après mise aux voix, est adopté sans modification. Il est toutefois pris bonne note que M. Paroz remplacera M. Aubert (sortant) à la commission désignée pour la mise au point des différents problèmes posés par l'élaboration de la nouvelle loi cantonale.

Du rapport présidentiel, nous nous limiterons à relater les points pouvant être retenus pour l'avenir :

Effectif : En ce qui concerne l'effectif des membres, tout d'abord, nous remarquons que celui-ci (d'après notre caissier) se monte à 1462 membres au 1^{er} janvier 1969, soit une augmentation de 13 unités depuis l'an dernier. La section de Nyon à elle seule augmente son effectif de 15 membres, tandis que la section du Gros-de-Vaud, avec 69 membres, en enregistre 9 nouveaux. Devant ces deux progressions, une question s'impose !... Que font les autres ? Il est encore temps d'agir et nous vous le recommandons chaleureusement.

Et, puisque nous sommes dans les chiffres, nous vous rappellerons que notre canton compte environ 1500 apiculteurs avec un total de 20 000 colonies.

Inspecteur cantonal : La limite d'âge a obligé notre dévoué inspecteur cantonal, M. Golay, à se retirer pour le 31 décembre 1968. Nous ne reviendrons pas sur les mérites de ce fidèle serviteur de l'apiculture vaudoise, mais l'en remercions encore vivement.

Le Conseil d'Etat a désigné, pour le remplacer, M. Georges Aubert de Coppet. Nous réitérons à M. Aubert, nos félicitations et nos vœux pour une carrière féconde, et souhaitons encore que les excellents contacts que le comité FVA a toujours entretenus avec son prédécesseur, se poursuivent à l'avenir.

Empoisonnements et litiges : Un seul cas d'empoisonnement nous a été signalé l'an dernier et nous sommes très heureux de constater le sérieux progrès manifesté.

Afin d'éviter à votre comité d'avoir à s'occuper de litiges avec vos voisins, nous vous rappelons les articles suivants :

CCS art. 684 « Jouissance de son bien » — Loi cantonale s/les routes art. 112 « 15 m. des voies publiques » et Loi cant. s/pol. des constr. « Rucher important, (6 colonies) doivent être en dehors des agglomérations », autrement autorisation de la Municipalité.

Nouvelle loi : Celle-ci est maintenant élaborée et sera soumise au Grand Conseil (session de printemps) pour approbation. Une fois adoptée, il y aura lieu de se pencher alors sur le règlement d'application.

Apiculture au Comptoir suisse : Il est inadmissible que celle-ci ne soit pas représentée et c'est enfin M. Merminod, qui au nom de la SAR nous promet que cette dernière fera le nécessaire cette année déjà.

Amélioration du matériel apicole : Il semble utile aussi de travailler dans ce secteur, et votre comité examine actuellement la question « Ruche ».

Enfin, exposé sur la question de la création d'une station fédérale de recherches apicoles en Suisse romande.

Le caissier, lui, nous fait ensuite part de son rapport et nous informe par là que le bénéfice 1968 est de Fr. 28.45, tandis que le capital de la société est lui de Fr. 5770.34. Chiffres approuvés par la commission de gestion qui en demande décharge à l'assemblée.

Quant au dernier rapport sanitaire, présenté par M. Golay, nous regrettons de ne pouvoir ici en faire profiter chacun. Nous signalerons néanmoins que l'état sanitaire du rucher vaudois, sans être excellent, peut être estimé satisfaisant. En outre, pour ce qui est des **inspecteurs régionaux**, il y eut en 1968 les quelques changements suivants :

M. Henri Jaquet à Vevey a remplacé M. Adrien Desponds, tandis qu'un

troisième inspecteur était désigné dans le district de Morges en la personne de M. Marcel Graf à Lully. M. Alfred Correvon, décédé, a été remplacé par M. André Thonney à Yvonand pour le cercle de Molondin. Quant aux cercles de Moudon et Lucens, c'est M. Marcel Charpilloz de Moudon qui remplace M. P. Hürni, démissionnaire. Malgré le temps peu clément de 1968, c'est un très gros travail que nos inspecteurs régionaux ont effectué et à M. Golay de les remercier pour la onzième et dernière fois, tout en faisant part de ses vœux les meilleurs pour le développement de l'apiculture dans notre beau canton.

M. Sueur, nous lit ensuite son **rappo**rt sur le service de vulgarisation apicole, relatant en outre la démission de trois conseillers et l'admission d'un nouveau. Il relève que trois cents heures de cours ont été données durant la dernière saison et qu'une deuxième série de clichés « dias » est en voie de préparation par M. Bourquin. Il profite d'en recommander l'emploi à tous les conseillers et même aux présidents de sections. Au total, trois séries de ces clichés sont réservées au canton de Vaud.

Le mandat de M. Robert Bovey, délégué vaudois à la SAR, est ensuite discuté, et l'assemblée décide d'en demander la reconduction pour une nouvelle période.

M. Paroz est ensuite élu en remplacement de M. Aubert, démissionnaire. A lui vont tous nos vœux pour une fructueuse collaboration au sein du comité FVA. Nous signalerons encore et pour terminer, le rapport de M. Sueur ayant assisté à la réunion de la commission technique nouvellement formée (art. 33bis nouv. statuts SAR) dont le but est d'étudier tous les problèmes apicoles, donner et prendre connaissance de tout ce qui se fait sur le plan technique apicole, et ceci, avant l'assemblée générale des délégués de la SAR. Le résumé de ces assemblées sera publié dans le journal.

Votre comité.

Convocations

Groupement de Chardonne de la section des Alpes

Prochaine réunion, visite de ruchers : 11 mai à 9 h. 30. Rendez-vous au rucher de M. Alex. Dubuis, à Gilamont.

Les responsables.

Association des éleveurs de reines de la Suisse romande

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 11 mai 1969, à Moléson-Village en Gruyère. Rendez-vous au départ du téléphérique à 9 heures. Les membres recevront le programme détaillé. Les apiculteurs qui désireraient se joindre à nous peuvent se renseigner auprès de M. H. Macherel, président, Centre professionnel, Fribourg, tél. (037) 2 33 86.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Visite de rucher. C'est le 17 ou le 24 mai prochain que nos membres sont invités à visiter le rucher de M. Roger Chappuis à Puidoux. Rendez-vous à 14 h. 30 au Pont-Orge sur la route Puidoux - Moreillon - Les Thioleyres. En cas de mauvais temps le 17, renvoi au 24 mai. Se renseigner samedi matin 17 mai au téléphone n° 93 80 82.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 12 mai 1969, au local, 4, rue de Coravin, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30 précises.

Le comité.